



d'enfouissement en milieu nordique du village de Puvirnituk et, le cas échéant, les ententes avec la municipalité à ce sujet ».

Aucune information n'est fournie pour ce dernier volet de la condition 2 ni dans les documents transmis le 9 septembre 2023, ni dans le complément d'information transmis le 27 septembre 2023. Ainsi, la Commission demande au promoteur de transmettre les mesures concernant l'apport de matériaux résiduels au lieu d'enfouissement en milieu nordique du village de Puvirnituk et, le cas échéant, les ententes avec la municipalité à ce sujet.

Veillez agréer, Madame la Sous-ministre, mes salutations distinguées.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Pierre Philie". The signature is written in a cursive style with large, looped letters.

Pierre Philie